

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture  
et de l'alimentation

## Arrêté

**Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro).**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) du 26 novembre 2019.

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) :

#### **1° Au titre des représentants de l'Etat :**

*Représentant de la ministre chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche :*

– Le recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Nouvelle-Aquitaine, ou son représentant ;

*Représentants du ministre chargé de l'agriculture :*

– La directrice générale de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant

– Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine, ou son représentant ;

**2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :**

– Mme Marie-Catherine DUFOUR, directrice technique du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB) ;

- M. Bernard FARGES, président du Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV) ;
- Mme Isabelle FRISON, directrice filières, Agence de développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine ;
- Mme Sandrine KERGOSIEN, directrice des marchés spécialisés, Crédit Agricole d'Aquitaine ;
- M. Olivier PUJOLAR, vice-président en charge des partenariats de l'université de Bordeaux ;
- M. Luc SERVAN, président de la chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ;
- Mme Yvette THOMAS, membre du bureau d'Agri Sud-Ouest Innovation, administratrice de l'Union des marais de Charente –Maritime (UNIMA) ;
- M. Stéphane VIEBAN, directeur général de la société Alliance Forêt Bois.

## **Article 2**

La directrice de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 17 janvier 2022

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Valérie BADUEL